



Compte rendu de l'actualité du Collectif et de la visio-conférence du mardi 10 septembre 2024

Présentation des nouveaux participants.

- **Elaine** est d'origine agricole. À la retraite, elle est revenue en zone rurale dans l'Eure et Loire dans une petite commune encerclée par des champs céréaliers. Elle constate le nombre important d'agriculteurs et de riverains malades (enfants en bas âge) comparativement au faible nombre d'habitants. Elle s'interroge sur le lien avec les pesticides.
- **Paul** : actuellement dans le Finistère, prépare une thèse de médecine sur les pathologies liées aux pesticides.
- **Isabelle** habite à Paris ; elle nous a rencontré au cours d'un forum du MAN (Mouvement Action Non-violente). Elle soutient l'action du Collectif dont elle reçoit les communications.
- **Jean-Marie** originaire d'Eure et Loire, où il a créé un Collectif « *Pesticides en question* ». Cette année, ce Collectif envisage de se former à la reconnaissance en maladie professionnelle. Il a le projet aussi de travailler sur l'eau et d'organiser un ciné-débat autour des victimes des pesticides.
- **Guy**, malade d'un lymphome, est en lien avec le Collectif depuis septembre 2016. Il vient de sortir d'un long séjour à l'hôpital suite à une rechute assez sévère.
- **Alain** du Finistère est soigné actuellement pour un lymphome. Il était agriculteur en culture légumière. La perspective de l'arrêt des pesticides fait réfléchir beaucoup de gens.

1- Vie du Collectif

Participation à des forums ou foires bios en septembre

- **BETTON (35)** au forum des associations – 7 septembre : plusieurs adhésions en peu de temps
- **RETIERS (35)**, la TERRE EST NOTRE METIER - 25 et 26 septembre, salon organisé par Agrobio 35
- **MUZILLAC (56)**, foire bio

Pour Retiers et Muzillac, nous cherchons des volontaires pour tenir le stand.

Dons de familles de victimes décédées

Ces dernières semaines, plusieurs membres du Collectif sont décédés et les familles ont remis au Collectif partie ou totalité des sommes recueillies lors de la cérémonie. Nous les en remercions.

Ces sommes serviront bien sûr à accompagner d'autres familles dans leurs démarches.

Pique-niques départementaux cet été

C'est la première année que nous organisons un pique-nique dans les 4 départements bretons et en Pays de Loire ! Ceux-ci ont rassemblé adhérents, sympathisants, malades, riverains, familles, environ 180 personnes.

- **En Ille et Vilaine (35)** à AMANLIS le 18 août chez Joseph et Purification – 44 personnes
- **Dans le Finistère (29)**, à PLOUGOURVEST le 22 août chez Robert et Jocelyne – 30 personnes
- **Dans le Morbihan (56)**, à ST NOLFF le 29 août dans une salle communale - 22 personnes
- **En Loire Atlantique (44)**, à COUFFE le 31 août dans une salle communale – 39 personnes
- **Dans le Maine et Loire (49)** à GEE, le 1 septembre chez Denis et Sylvie – 40 personnes

Reste en Côtes d'Armor (22), à MERDRIGNAC le 24 septembre, dans une salle au Val de Landrouet.

Tous les retours son très positifs :

« Cela permet d'entrer en contact avec d'autres malades, de créer des liens.

Des riverains échangent avec des agriculteurs. Cela permet de créer une dynamique.

Beaucoup de chaleur humaine, d'empathie. Tout le monde peut s'exprimer, pleurer si besoin.

Cela crée de la cohésion, permet de mettre des visages derrière les noms. »

AMANLIS (35)**PLOUGOURVEST (29)****ST NOLFF (56)****COUFFE (44)****GEE (49)**

Les journaux locaux ont annoncé ces pique-niques ; une dizaine de malades, victimes des pesticides nous ont contactés depuis.

- Finistère : <https://victimepesticide-ouest.ecosolidaire.fr/pique-nique-du-collectif-29-a-plougourvest-la-presse-en-parle/>
- Morbihan : <https://www.letelegramme.fr/morbihan/saint-nolff-56250/a-saint-nolff-lusage-des-pesticides-mis-a-lindex-par-un-collectif-6650855.php>
- Loire Atlantique : <https://www.echoancenis.fr/actualite-4792-couffe-les-victimes-de-pesticides-vont-se-reunira-la-salle-des-chenes>
- Maine et Loire : <https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/beaufort-en-anjou-49250/un-pique-nique-pour-les-victimes-de-pesticides-a-beaufort-en-anjou-80b607ce-647a-11ef-9eb6-0615c3e175fc#:~:text=Ce%20dimanche%201er%20septembre,de%20Beaufort%2Den%2DAnjou.>

Adhésions 2024

N'oubliez pas d'adhérer ou réadhérer (cotisation : 10 €)

- En allant sur le site du Collectif et en réglant par carte bancaire : <https://victimepesticide-ouest.ecosolidaire.fr/adhesion/>
- En envoyant un chèque à : La Primelais – 35830 – Betton

2-Soutien aux victimes des pesticides

Point sur les demandes de reconnaissance en maladie professionnelle

39 personnes ont été reconnues depuis le début de l'année !

Nombreuses demandes d'accompagnement de malades en cours, suite aux pique-niques.

Vous trouverez le bilan de notre action depuis 2015 résumé dans ce lien :

<https://victimepesticide-ouest.ecosolidaire.fr/docs/bilanSoutienVictimesPesticides.pdf>

Reconnaissance en maladie professionnelle

39 personnes ont été reconnues en maladie professionnelle depuis le début de cette année 2024 !

	N° tableau	Nombre	Département
Leucémie aigue myéloïde	19	2	29 - 35
Parkinson	58	9	22 - 44 - 53 - 56
Lymphome non hodgkinien	59	5	24 - 29 - 35 - 49 - 56
Leucémie lymphoïde chronique	59	1	44
Prostate	61	19	22 - 24 - 29 - 33 - 35 - 44 - 49 - 56 - 58
Glioblastome	Hors tableau	2	12 - 49
Démence à Corps de Lewy (DCL)	Hors tableau	1	35

39

Demandes en cours

53 demandes sont en cours, dont 10 attendent la décision du Comité de Reconnaissance en Maladie Professionnelle (CRMP).

maladie	nombre
BPCO	4
Colon	1
Démence à corps de lewy	1
Déficiance Fronto Temporale (DFT)	1
Leucémies	4
Lymphome non hodgkinien	7
Parkinson	11
polyradiculonévrite	1
Prostate	9
Rein	1
Sclérodémie systémique diffuse	1
Sein	1
Tumeur cérébrale	10
Vessie	1

53

Faits marquants ces dernières semaines

- Le 7 juin, le CRMP a reconnu pour la première fois, la démence à corps de lewy (DCL)¹ de Joseph LENDORMY (35) comme **maladie professionnelle**.
Fait notable, il a ainsi contredit la précédente décision d'un premier CRMP. Nous allons pouvoir engager d'autres demandes.

¹ La démence à corps de Lewy (DCL) est la **seconde démence neurodégénérative la plus fréquente après la maladie d'Alzheimer**. C'est une maladie complexe qui emprunte certains symptômes à la maladie d'Alzheimer et à la maladie de Parkinson, donc difficile à reconnaître ou à diagnostiquer.

- Le 2 août, après 7 ans de lutte, Gaby LEBOT, employé des espaces verts à REDON (35), malade de parkinson, a enfin obtenu le versement de la rente qui lui était due au titre de la maladie professionnelle. Dans les collectivités territoriales, la procédure de reconnaissance n'est pas clairement définie ni cadrée dans le temps. Difficile seul de faire aboutir une démarche qui peut durer des années ! Nous accompagnons 4 autres personnes relevant des communes ou de la Région.
- Nous attendons des décisions pour d'autres maladies hors-tableau comme la **déficiência fronto-temporale (DFT)**, la **polyradiculonévrite**.

Importance de notre partenariat avec nos avocats



Il est important pour nous de rappeler que cette collaboration avec François LAFFORGUE, Hermine BARON, Joachim GUILLEMARD est essentielle pour notre Collectif. Nous travaillons ensemble depuis la création de notre association.

Le cabinet d'avocats possède une solide expérience en la matière depuis 2006. Notre relation est simple et chaleureuse. Le cabinet de par son expérience et sa notoriété, nous permet d'obtenir essentiellement des résultats positifs.

Nous avons instauré un mode de fonctionnement basé sur une mutualisation financière qui permet de défendre des dossiers « pas gagnés au départ ». Autre spécificité : le malade ne paie qu'au cas où la procédure est gagnée et quand la somme est versée sur son

compte. Le malade n'a donc rien à avancer.

La protection juridique n'est utilisée que quand nous allons au Tribunal.

Si besoin, le Collectif peut décider de donner un coup de pouce financier.



Soutiens à venir au Tribunal

23-sept-24	9h	Tribunal Judiciaire pour contestation de la date de consolidation de Pierre LUCAS	QUIMPER
10-oct-24	14h	Cour d'appel pour faire reconnaître l'intoxication <i>in utero</i> d'un enfant décédé d'une leucémie (avec Phyto victimes)	RENNES
17-oct-24	13h30	Tribunal Judiciaire pour contestation du refus de reconnaissance du cancer de la vessie de Pierre LE ROUX	BREST
02-déc-24	14h	Tribunal Judiciaire pour contestation du refus de reconnaissance en maladie professionnelle de Bernard PERAIS (vessie) et Patrick EVO (LMC)	VANNES
13-déc-24	10H30	Tribunal Judiciaire pour contestation du taux d'IPP de JF JAMAIN et de JP ROCHAIS	ANGERS

3-Protection des riverains

Point sur la contestation de la ré-autorisation du glyphosate

Il y a presque un an, le 16 novembre 2023, la Commission européenne décidait de renouveler l'autorisation du glyphosate pour une durée de dix ans. Parallèlement aux démarches engagées par Secrets toxiques et les associations réunies autour de Corine LEPAGE, le Collectif s'associe à la démarche conduite par Générations futures avec PAN Europe (Pesticide Action Network (PAN) Europe), pour contester cette décision.

Une réunion vient d'avoir lieu le 6 septembre pour faire le point sur la démarche en cours. Sans surprise, les deux interpellations faites auprès de la Commission européenne ont été rejetées au début de l'été. Nous entamons donc une autre phase de la démarche, en présentant une argumentation présentant les doutes sérieux qui existent sur la légalité de la ré autorisation et les nombreuses erreurs et manques sur l'évaluation des risques de tous ordres (toxicité, génotoxicité, cancérogénicité, les effets sur le microbiome, la neurotoxicité et les risques sur la biodiversité).

En ce qui concerne le Collectif, nous ne pouvons nous joindre à la première étape de la démarche, sous une forme qui s'appelle *l'intervention volontaire*. Avec l'UFC Que choisir et France Parkinson, nous allons étudier avec François LAFFORGUE, les modalités de cette action qui va durer jusqu'en début 2026.

Champs traités près d'une école en Côtes d'Armor

Nous avons été sollicités au sujet de l'épandage de pesticides à proximité d'une école et d'un lotissement regroupant beaucoup de salariés de l'agroalimentaire issus de l'immigration (une quinzaine de langues parlées). Les relations avec le « gros » agriculteur voisin sont très difficiles. Les distances de non-traitement ne sont pas respectées.

L'avancée de ce dossier serait très importante vis à vis de l'ensemble de la population du secteur et de l'emprise de cet agriculteur sur la région.

Il s'en est suivi un riche échange d'idées :

Plusieurs écoles ont vécu une situation similaire dans le Bordelais. A Leognan, ce sont les nouveaux habitants, pas « ceux du cru », qui ont conduit des actions. Ils ont obtenu le passage en bio des parcelles concernées. Même chose à Villeneuve de Blaye. Il a été essentiel de démontrer que des règles élémentaires d'épandage n'avaient pas été respectées.

Pistes suggérées : examiner les cahiers d'épandage (secret bien protégé), vérifier si des enfants sont malades (asthme, problèmes respiratoires, cutanés...), contacter le médecin scolaire (et le SESSAD en cas de présence d'enfants handicapés), comparer de groupe d'enfants, faire des analyses de cheveux, mesurer la qualité de l'air (voir Air Breizh).

Un groupe de travail va se constituer.

Point sur le groupe de travail « riverains » ; coopération avec d'autres assos

Nos axes de travail :

- Les riverains malades ayant travaillé chez eux, à côté de champs « pesticides » :
Avec notre avocat, nous voulons faire établir que le cancer de l'une d'entre nous, est lié à l'omniprésence des pesticides dans son environnement de maraîchage industriel.
- Défense des riverains ; l'objectif est de se fédérer :
 - Travail avec *Réact Transnational* et le groupe « *Riverains Ensemble* » pour nous mobiliser ensemble sur certains événements et médiatiser.
 - Se coordonner autour de revendications communes, notamment l'accès aux registres d'épandage.
 - Projets : travail autour de la qualité de l'eau et les cancers des enfants. Deux thèmes qui peuvent toucher largement les populations.

Un groupe est en train de se constituer au niveau national chez FNE national (France Nature Environnement).

12 octobre : participation au rassemblement à La ROCHELLE

Organisé par l'association *Avenir Santé -Environnement*.

Le thème est : « Pour une véritable transition agricole et une sortie des pesticides de synthèse.

Cette mobilisation fait suite à 2 autres en 2022 et 2023 et s'appuie sur une actualité récente :

- Etude de la qualité de l'air (ATMO) qui prouve que les pesticides, même en faible quantité, se retrouvent en centre-ville de la Rochelle.
- Une alerte sur des fongicides encore retrouvés dans l'eau potable de l'agglomération
- Présentation des résultats du projet NEEt : analyse des cheveux de 70 enfants dans la plaine d'Aunis.



Première victoire de Valérie Murat !

En février 2021 le tribunal de Libourne condamnait AAT et sa porte-parole à 125 000 € de dommages pour « dénigrement collectif à l'égard de la filière » des vins de Bordeaux suite à la publication d'un dossier de presse contenant des analyses d'un laboratoire agréé qui montraient la présence de résidus de pesticides dans des bouteilles de vin labélisées haute valeur environnementale (HVE).

Bénéficiant d'une solidarité et d'un soutien exemplaires, elle a pu payer **un total de 161 034 € pour pouvoir poursuivre en appel. Le conseiller de la mise en état vient de donner un verdict en faveur de l'association et de sa porte-parole.**

Une décision qui protège le droit d'informer, de s'informer et la liberté d'expression et qui participe à briser l'omerta dans le Bordelais : Si cette audience en appel permettra avant tout de pouvoir passer au fond de ce dossier, elle permettra aussi de mettre en lumière les moyens et les méthodes de plus en plus puissantes ayant pour unique objectif d'empêcher de mettre la question des pesticides sur le devant de la scène et de faire taire tous ceux qui osent dénoncer l'utilisation des pesticides pour produire des vins.

Octobre : Secrets Toxiques dans la SARTHE

Le film "Secrets Toxiques" à 20h

Sablé-sur-Sarthe lundi 30 sept
Micro Folie / Le Palace Carnot
8, rue Carnot

Le Mans jeudi 10 oct
cinéma Le Royal
409, Av F. Génésly

Montval-sur-Loir mercredi 2 oct
espace les Récollets
rue du théâtre

La Flèche lundi 14 oct
cinéma Le Kid
22, rue St Jacques

Dollon vendredi 4 oct
musée de la musique
mécanique
12, Grande Rue

Allonnes mardi 15 oct
maison des arts Manouchian
18, rue G. Bizet

Jupilles samedi 5 oct
bar La Brass'vie
Place Ricordeau

Ballon-Saint-Mars mardi 15 oct
salle communale Michel-Lalos
Place de la République

Cherré-Au lundi 7 oct
maison des associations
rue de Cormes

Le Grand Luce mercredi 16 oct
salle Belleville
2, rue de Belleville



Du 30 septembre au 19 octobre, le film SECRETS TOXIQUES circulera dans la Sarthe, suivi de débats.

Notre Collectif participera à 2 d'entre eux :

Le jeudi 10 octobre au MANS

Le mardi 15 octobre à BALLONS ST MARS

4- Autres points

22 août : Conférence de presse : Eureden / Triskalia , à Plouisy (22), « rien n'a changé depuis 10 ans »

Nous avons été informés par des salariés de la livraison de 3000 litres d'un insecticide (K OBIOL ULV6) pour traiter les céréales stockées sur le site de PLOUISY (22). De 2010 à aujourd'hui, des salariés de ce site, intoxiqués par l'usage de pesticides pour traiter les céréales stockées, se battent contre cette méthode de travail.

Cette nouvelle montre que les responsables de TRISKALIA/EUREDEN n'ont rien changé à leurs méthodes de travail. L'utilisation massive de pesticides tel le K-OBIOL, pour suppléer à des techniques défailtantes de conservation des céréales stockées, soulève plusieurs inquiétudes : contamination potentielle des aliments pour animaux (poulets, cochons, bovins...) et, par extension, de l'alimentation humaine. Risques pour la santé des travailleurs qui vont les manipuler, les transporter. Impact environnemental sur l'air et sur l'eau ... comme en 2010 !

Le 22 août, nous avons organisé une conférence de presse à ST BRIEUC, écrit un courrier au procureur de la République, interpellé le maire de PLOUISY. La Commission des Pétitions de l'Union européenne, que nous avons déjà alertée en 2016, sera informée de ces nouveaux développements.



- FR3 web : <https://france3-regions.francetvinfo.fr/bretagne/cotes-d-armor/guingamp/rien-ne-change-cette-cooperative-est-soupconnee-d-utiliser-un-pesticide-dangereux-dans-ses-silos-de-stockage-de-cereales-3020945.html>
- Notre communiqué de presse : <https://victimepesticide-ouest.ecosolidaire.fr/docs/240821%20CP%20k-obiol.pdf>

5- Témoignages de membres du Collectif dans la presse

- 16 juillet** : Rassemblement anti bassines auprès de MELLE (79) : Village de l'eau
Participation à une table-ronde le mardi matin avec Sylvie NONNI (alerte pesticides Haute Gironde) et PM PERINEAU (Alerte Médecins Pesticides) (M. BESNARD)
<https://www.alertepesticideshautegironde.fr/degradation-de-la-qualite-de-leau-il-y-a-urgence-a-agir/>
- 5 septembre** : Interview de C. JOUAULT et M. BESNARD par RCF 35
<https://www.rcf.fr/economie-et-societe/forum-debat?episode=507811>

6- Autres évènements à venir

24-sept-24	12h	Pique-nique au val de Landrouet	MERDRIGNAC (22)
24-sept-24	9H45	Conférence de presse « <i>des pesticides interdits contaminent notre environnement</i> » par l'équipe VERT DE RAGE et France 5	PARIS
25-sept-24	16h30 - 17h30	Participation à une table ronde du forum Séismes Salle de la cité	RENNES
25-26 sept 24	Journée	Stand à LA TERRE EST NOTRE METIER	RETIERS (35)
28-sept-24		Stand à la fête des Ecologistes	LORIENT
28-29 sept	Journée	Foire bio	MUZILLAC
10-oct-24	20h	Participation au colloque Secrets Toxiques	LE MANS

7-Prochaine visio-conférence :

Mercredi 23 octobre à 20h ;

Un lien zoom vous sera envoyé.